



Avertissement :

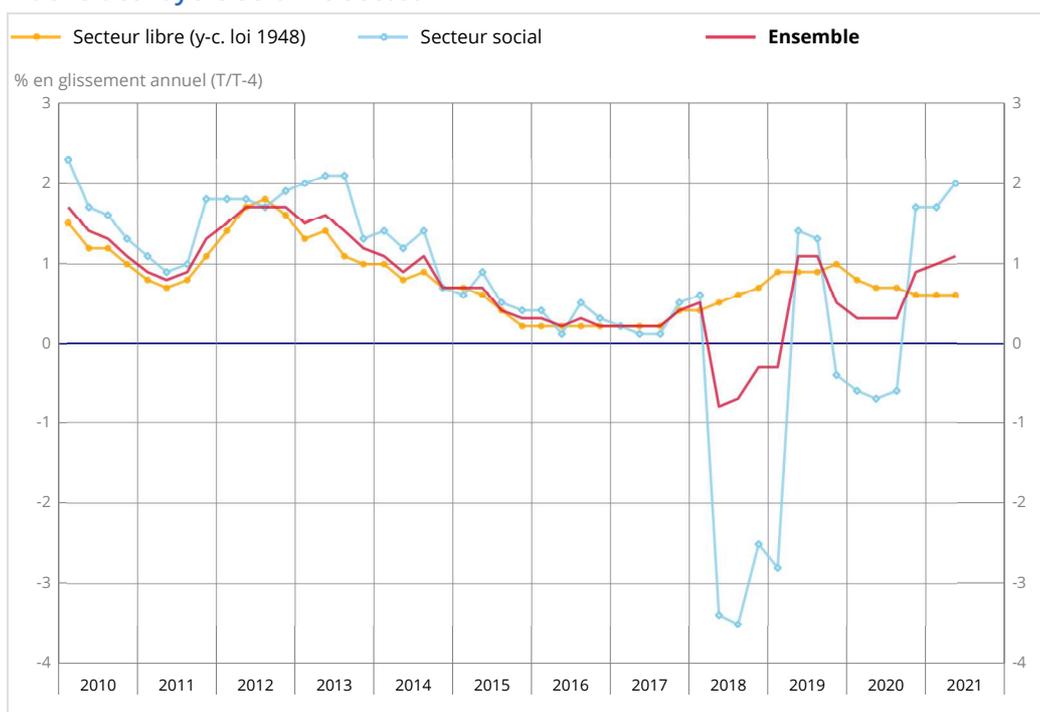
Cette publication est diffusée comme chaque trimestre pour présenter les évolutions des indices des loyers d'habitation, calculés à partir des résultats de deux enquêtes, l'enquête Loyers et charges (L&C) et l'enquête sur les loyers auprès des bailleurs sociaux (ELBS).

Concernant l'enquête L&C, les conditions de collecte sont restées dégradées en juillet 2021 dans le contexte de la pandémie, ce qui peut avoir un impact sur la qualité des données recueillies. Cependant, les méthodes de redressement habituelles permettent de pallier de manière satisfaisante ces difficultés.

En France métropolitaine, les loyers pour les résidences principales (louées vides et dont l'usage principal est l'habitation) augmentent de 0,2 % au deuxième trimestre 2021, après avoir été stables au trimestre précédent.

Sur un an, l'évolution est de +1,1 %, après +1,0 % le trimestre précédent. Les loyers dans le secteur libre augmentent de 0,6 %. Dans le secteur social, ils s'accroissent de 2,0 % sur un an.

Variation annuelle des loyers selon le secteur



Note : la forte baisse des loyers dans le secteur social au deuxième trimestre 2018 est liée à la mise en place de la réduction de loyers de solidarité (RLS), concomitante à la baisse des APL pour les locataires du secteur social.

Champ : France métropolitaine

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux

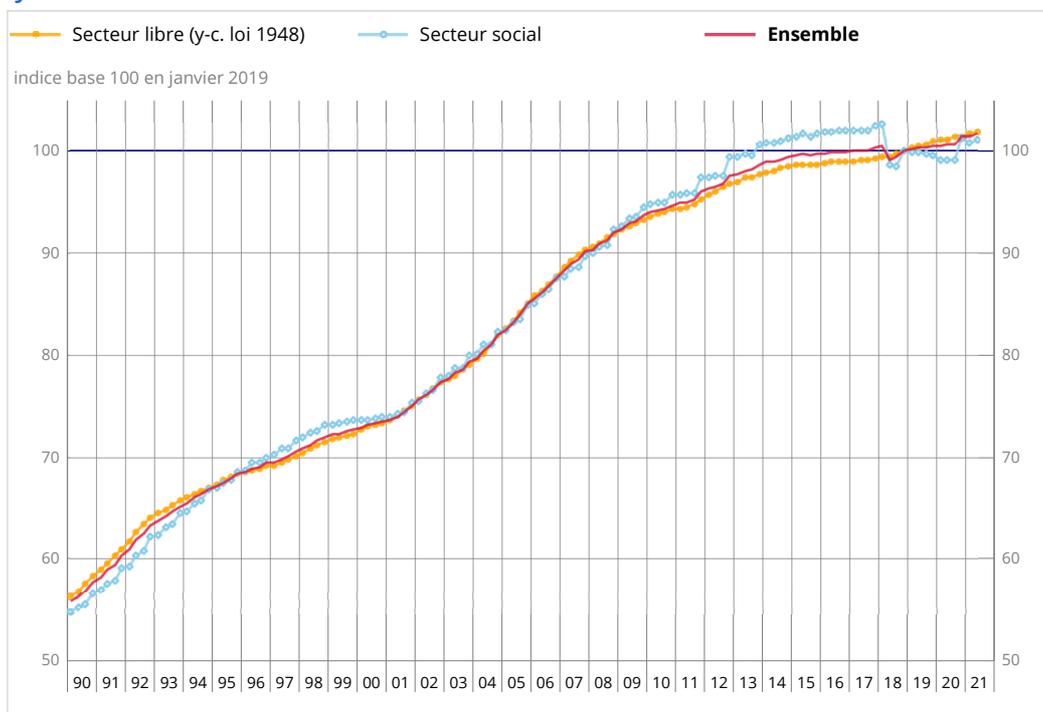
Variation des loyers

	Variations (en %) au cours des					
	3 derniers mois			12 derniers mois		
	2020 T4	2021 T1	2021 T2	2020 T4	2021 T1	2021 T2
Ensemble des secteurs	0,8	0,0	0,2	0,9	1,0	1,1
- Agglomération parisienne	0,9	-0,2	0,2	1,1	1,0	1,1
- Province	0,7	0,1	0,2	0,9	1,0	1,1
Secteur libre (y compris loi 1948)	0,1	0,2	0,1	0,6	0,6	0,6
- Agglomération parisienne	0,2	0,2	0,1	0,7	0,7	0,7
- Province	0,1	0,2	0,2	0,5	0,6	0,6
Secteur social	2,1	-0,4	0,3	1,7	1,7	2,0
- Agglomération parisienne	2,2	-0,8	0,5	1,8	1,4	1,9
- Province	2,0	-0,3	0,2	1,7	1,8	2,1

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux.

Indice des loyers



Note : la forte baisse des loyers dans le secteur social au deuxième trimestre 2018 est liée à la mise en place de la réduction de loyers de solidarité (RLS), concomitante à la baisse des APL pour les locataires du secteur social.

Champ : France métropolitaine

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux

Pour en savoir plus

Les données sont calculées à partir des résultats de l'enquête Loyers et charges et de celle sur les loyers auprès des bailleurs sociaux (ELBS). Le champ recouvre l'ensemble des résidences principales, louées vides, dont l'usage principal est l'habitation. L'indice est calculé selon la formule de Laspeyres appliquée à des loyers au mètre carré. On mesure une évolution à qualité constante, en rapportant les loyers du parc observés au trimestre T aux loyers du parc observés au trimestre T-1. Ces indices sont ensuite chaînés, du 1er mois d'un trimestre au 1er mois du trimestre précédent.

Ces données diffèrent de l'indice de référence des loyers (IRL), qui constitue la référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé, car l'évolution des loyers présentée ici est celle effectivement constatée. Si la variation réelle des loyers est corrélée à l'évolution de l'IRL, les deux indices ne sont cependant pas identiques.

Prochaine publication le 21 décembre 2021 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr